

ARRETE DU 05 OCT. 2023

**modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le Code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission statutaire nationale ;

Vu les propositions de la directrice générale de l'offre des soins,

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

Sont désignées en qualité de membres représentant l'administration en application du 1°) de l'article R.6156-43 du code de la santé publique :

a) membres proposées par la directrice générale de l'offre de soins :

Titulaire : Mme Hélène AUBERGER en remplacement de Mme Liza ROUX

Suppléante : Mme Liza ROUX en remplacement de M. Antoine ROUCHON.

Article 2

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

**La Directrice générale
du Centre national de gestion**

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD